

Association nationale P.R.I..A.R.T.E.M

Correspondance : PRIARTEM / Electrosensibles de France - Boîte 64 - 206 quai de Valmy - 75010 PARIS

Email :- Tél : 01 42 47 81 54

www.priartem.fr - www.electrosensible.org

Attribution des fréquences 5G Face à l'entêtement du gouvernement nous saisissons le Conseil d'Etat

Chères amies, chers amis,

Agir pour l'Environnement et PRIARTEM ont saisi, en urgence aujourd'hui, le Conseil d'Etat afin de faire annuler les attributions de fréquences 5G.

Le gouvernement a décidé de passer en force en attribuant officiellement les fréquences 5G aux opérateurs malgré : une mobilisation hors du commun qui a réuni plus de 125 000 personnes via notre pétition stop5G.fr, et la volonté de faire émerger un réel débat public

- l'hostilité grandissante des élus locaux
- les questions restées sans réponse quant aux effets sanitaires et aux impacts environnementaux de la 5G

L'agenda retenu ne fait aucun doute. Ce passage en force n'est dicté que par la volonté des opérateurs et équipementiers de profiter du Black-Friday et des périodes de Noël pour vendre de nouveaux portables.

Alors que les associations réclament d'attendre le résultat des expertises actuellement en cours, le gouvernement mélange vitesse et précipitation. Restons mobilisés !

Lettre de centaines de salariés d'Orange à leur direction contre la 5G

« Il existe des périodes où, femmes et hommes, nous avons une responsabilité particulière. L'époque actuelle en est l'incarnation superlative. Sans nous payer de mots, faisons un instant silence en nous-mêmes pour reconnaître la tragédie qui se joue et énoncer avec lucidité : nous sommes face à l'Histoire. Le faisceau de calamités environnementales qui s'abattent à un rythme inquiétant sur toute la surface de la planète, doit interroger ici et maintenant notre fringale numérique dans la course sans fin à la vitesse, au volume des données et à l'accumulation des équipements. La présente initiative salariée est née spontanément d'un dialogue de personne à personne. Elle n'est pas l'émanation d'une démarche militante au sens traditionnel. Nous, ingénieurs, chercheurs, techniciens, experts, croyons profondément dans les valeurs d'Orange et c'est à ce titre que nous estimons notre Groupe intellectuellement capable de piloter des orientations stratégiques authentiquement disruptives, et tout particulièrement lorsque celles-ci convoquent la question du futur de l'humanité et de l'ensemble du vivant ? Osons, maintenant, stopper le déploiement de la 5G »

La Quadrature du Net refuse le futur promis par les promoteurs de la 5G.

Nous refusons le [rêve d'Ericsson](#) pour qui la 5G ouvrira à la « smart surveillance » un marché de 47 milliards de dollars d'ici 2026. Nous refusons que la vidéosurveillance puisse représenter le [marché le plus important](#) des objets connectés permis par la 5G, estimé à 70% en 2020, puis 32% en 2023. Nous refusons le [fantasme sécuritaire](#) dans lequel « l'obtention d'image d'une très haute qualité ouvre la voie à l'analyse intelligente de la vidéo via l'IA ». Nous refusons l'[ambition](#) de l'ancien employé de Safran, Cédric O, de procéder au déploiement de la 5G quoi qu'il en coûte.

Peu importe que ces promesses soient crédibles ou non, nous mettons en garde contre ce qu'elles représentent. Elles sont le rappel, fait par une industrie techno-sécuritaire qui n'existe que pour elle-même et impose partout son agenda, que nous n'avons jamais eu notre mot à dire sur ces grands programmes industriels ; que cette industrie et ses relais au sein de l'État s'arrogent le droit de nous contrôler au travers de leurs innombrables gadgets, quitte à participer à la ruine de ce monde ; quitte à risquer ce qu'il nous reste d'humanité.

Si l'industrie de la surveillance a fait de la 5G le totem de son monde fantasmé, il nous faut briser ce totem. Nous l'affirmons avec d'autant plus de détermination que nous savons que les politiques en matière de télécoms pourraient avoir un visage bien différent, que les réseaux télécoms pourraient être faits pour les gens et par les gens. Partout en Europe et dans le monde, des [alternatives](#) existent. Elles se heurtent malheureusement à l'indifférence coupable et intéressée des gouvernants.

À La Quadrature, les débats sur la 5G ont commencé il y a déjà quelques temps et sont parfois très animés. Au delà de la position commune affichée ici, nous prévoyons de publier différentes tribunes qui seront recensées ci-dessous afin de donner à voir les nuances dans nos positionnements..

Cet été, China Unicom, l'un des grands opérateurs de téléphonie mobile chinois, a dans la ville de Luoyang. **éteint ses antennes 5G pendant la nuit**

Il faut dire que la facture énergétique des opérateurs semble s'accroître significativement avec l'introduction de la nouvelle génération de réseaux mobiles. Certaines régions et villes chinoises auraient même décidé de subventionner l'électricité dédiée à la 5G.

Que sait-on exactement de la consommation électrique des réseaux 5G ? Il est difficile de s'y retrouver entre opérations de communication, études scientifiques et secret des affaires... La plus grosse part est prise par les sites radio (ou stations de base), c'est-à-dire les groupes d'antennes que tout un chacun peut apercevoir en levant la tête en ville, sur les bâtiments, ou à la campagne, en haut de pylônes. Ces stations incluent plusieurs antennes, des émetteurs/récepteurs, des cartes électroniques qui traitent le signal radio, une alimentation, éventuellement un système de refroidissement, etc. L'architecture exacte dépend de l'équipementier (par exemple Ericsson, Nokia ou Huawei) et la consommation exacte de chacun des composants n'est pas publique. Or, une chose est sûre : plus il y a d'utilisateurs à servir, plus la station consomme d'énergie. Même en l'absence d'abonnés, la nuit par exemple, une puissance minimale est nécessaire pour que la station puisse signaler sa présence. Et

quand les générations se succèdent, 2G, 3G, 4G, et que les fréquences s'accumulent, il faut ajouter de nouveaux composants et la consommation augmente.

Sur la figure de gauche ci-dessous, j'ai représenté le nombre de stations en France tous opérateurs confondus en fonction des technologies qu'elles supportent, en utilisant la [base de données](#) des émetteurs de plus de cinq watts rendue publique par l'ANFR. On voit que le nombre de stations en France a crû d'environ 56 % entre avril 2015 et aujourd'hui. La majorité des stations supporte les trois générations. Ces stations ont également grossi par l'ajout successif d'émetteurs qui rayonnent chacun sur une fréquence différente. Sur la figure de droite, on voit que le nombre d'émetteurs a lui augmenté de 170 % en cinq ans et demi. Il est difficile de déduire de ces données une consommation électrique, notamment parce que les puissances d'émission ne sont pas disponibles. Mais il est clair que les technologies se superposent au fil du temps, l'introduction de la 4G n'a pas arrêté le déploiement de la 3G. Seule la 2G décroît très légèrement depuis deux ans

Depuis de nombreuses années, ingénieurs et chercheurs cherchent à améliorer l'efficacité énergétique de la technologie. Il s'agit en fait de transmettre plus d'information (plus de bits) par unité d'énergie consommée (par joule). Avec ces avancées, il est possible que si le trafic de données restait constant, il serait intéressant de remplacer les antennes 4G les plus chargées par des antennes 5G. Ce qui a été négligé en revanche, c'est la consommation énergétique brute, totale. La facture énergétique en somme. Car, si l'efficacité est améliorée, les débits ont été tellement accrus que les gains permis par cette efficacité risquent d'être effacés.

Stéphane Lhomme <stephane.lhomme@wanadoo.fr> en. 4 déc.
09:00 (il y a
1 jour)

Bonjour à toutes et tous,

je vous remercie d'abord pour tous les messages d'encouragements et les communiqués de soutien. Il n'est pas très agréable d'être poursuivi en justice, mais la question des incendies (parfois mortels) causés par les compteurs Linky mérite d'être mise en exergue, dans l'espoir de sauver des vies et, accessoirement, des habitations.

Finalement, quelques personnes ont pu assister à l'audience, mais il ne restait aucune place libre car, du fait du déroulement simultané du procès des attentats de 2015 et du procès Sarkozy, nous étions relégués dans une toute petite salle.

Comme prévu depuis la plainte à mon encontre et ma mise en examen, Enedis s'est bien gardé de mettre sur la table la question de fond, à savoir est-ce que le Linky cause ou non des incendies, pour pointer une phrase de mon site web supposée permettre de me faire condamner :

« Hélas, Enedis et les pouvoirs publics se réfugient dans le déni, le distributeur étant même accusé par plusieurs victimes de venir au plus vite dès qu'un incendie de Linky est signalé afin de faire disparaître toutes les preuves et de prétendre, ensuite, que l'incendie provenait d'une autre cause ».

Il s'en est suivi une bataille technique, en particulier sur les dates des éléments que nous avons produits : à nouveau, l'objectif d'Enedis n'est absolument pas (et même : surtout pas) de faire la vérité sur ces incendies, mais

juste de me faire condamner et de m'étrangler financièrement : Enedis a demandé à ce que je sois condamné à 4000 euros de pénalité, mais aussi aux frais d'avocats, d'huissiers, etc (je préfère ne pas connaître le total !).

D'autres questions ont été évoquées, comme mes accusations contre les méthodes des poseurs de Linky : il s'agissait de montrer mon « animosité » à l'encontre d'Enedis et de ses salariés. J'ai pu préciser que mes accusations visaient les dirigeants d'Enedis (qui s'apprêtent à privatiser l'entreprise dans le cadre du projet « Hercule » de démantèlement du groupe EDF) et les sociétés privées chargées de la pose des Linky.

Un point amusant : Enedis a cru bon (toujours pour montrer ma supposée « animosité ») de citer les procès qui m'opposent à UFC-QueChoisir, ce qui montre bien la collaboration de ces deux structures dans la promotion du compteur Linky.

Hasard du calendrier, le jugement sera annoncé le jeudi 28 janvier 2021... exactement le jour où se tiendra l'appel du triple procès que me fait UFC-Que Choisir (pour mémoire, j'ai gagné les trois jugements en première instance, UFC-QC a fait appel). Ce nouveau déplacement à Paris sera donc bien « rentabilisé », en espérant que le jugement ne soit pas défavorable...

Merci encore à toutes et tous, et continuons à résister au Linky et ses nombreuses tares, dont bien sûr les incendies.

Stéphane Lhomme

<http://refus.linky.gazpar.free.fr>